



MISSION « L'EUROPE DANS LA MONDIALISATION »

Une stratégie européenne pour la mondialisation : perspectives pour l'après-2010

A l'initiative de la France et avec le concours de la présidence slovène et d'autres Etats membres, le Conseil européen des 13 et 14 mars 2008 a pris acte de la nécessité d'ouvrir dès à présent la réflexion sur l'avenir de la Stratégie de Lisbonne après 2010, comme la Mission l'avait suggéré dans son Rapport d'étape.

1 - Pourquoi s'intéresser à l'après-2010, alors même que le Conseil européen vient d'entériner l'essentiel des propositions de la Commission sur le cycle 2008-2010 de la Stratégie de Lisbonne, centrées sur une meilleure mise en œuvre de l'existant au niveau national et européen ? **Les raisons pour anticiper sur le terme initial de la stratégie lancée en mars 2000 ne manquent pas :**

- moins de deux ans nous séparent de 2010, et l'année 2009 sera largement occupée par l'élection du nouveau Parlement européen, le renouvellement subséquent de la Commission, et l'entrée en vigueur probable du traité de Lisbonne. Cette **période d'entre-deux est propice à l'organisation d'un débat stratégique** portant sur les orientations à privilégier à partir de 2010. Nombre de processus plus ou moins rattachés à Lisbonne (politique intégrée « énergie-climat », Agenda social...) et d'échéances communautaires (révision du cadre financier de l'Union européenne) nous projettent d'ailleurs déjà bien au-delà de 2010 ;
- lors de son lancement en mars 2000, la Stratégie de Lisbonne était visionnaire et conférait à l'Europe un temps d'avance sur le reste du monde (hors Etats-Unis). Huit ans après, du fait des carences de sa mise en œuvre, **l'Europe est de nouveau en retard, dans un monde qui évolue à une vitesse sans précédent**. Loin d'avoir comblé le fossé qui la séparait des Etats-Unis, l'Europe est désormais menacée de déclassement du fait de la montée en puissance de grands pays émergents, qui ont pour beaucoup (Chine, Brésil...) mis en œuvre des stratégies similaires avec la détermination et l'efficacité que leur permettent leur unité nationale et le caractère parfois autoritaire de leur régime politique. La continuité voulue pour le court terme s'agissant de la Stratégie de Lisbonne ne se justifie donc pleinement que si elle s'accompagne d'une réflexion immédiate sur son avenir ;
- l'Union européenne est par ailleurs confrontée à de **nouveaux défis**, dans son environnement extérieur tout comme en son sein même, dont l'existence ou du moins l'intensité n'étaient pas perçues en 2000, ni même en 2005 : la concurrence du monde émergent, la problématique énergie/climat, les effets de l'élargissement à 27, la crise financière internationale, la géopolitisation de la mondialisation. A ces défis

correspondent de **nouvelles opportunités** dont l'Europe doit savoir se saisir : une croissance mondiale dynamique, une mobilité plus grande des compétences et des talents, la montée en régime de l'euro comme monnaie internationale, les apports institutionnels du traité de Lisbonne. Une stratégie permettant à l'Europe de faire face à ces nouveaux défis et opportunités doit être définie et mise en œuvre ;

- enfin, la Stratégie de Lisbonne risque d'apparaître comme un échec en 2010 au regard de ses objectifs emblématiques : cette **perception négative serait atténuée si de nouvelles perspectives étaient déjà tracées au-delà de cette date**. Devenir « l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde à l'horizon 2010 » n'a sans doute jamais constitué un objectif réaliste pour l'Europe. **Rester dans la course en termes de prospérité et d'influence internationale, dans un monde appelé à être dominé par un duopole américano-asiatique : tel est le vrai défi global auquel l'Europe se trouve désormais confrontée.**

2 – Dans ce contexte, la première interrogation à trancher concerne le sort même de la Stratégie de Lisbonne au-delà de 2010 : faut-il en prolonger l'existence ou passer à autre chose ? Le bilan dressé par la Mission permet de répondre clairement à cette question : l'agenda défini à Lisbonne en mars 2000 et complété par la suite reste d'actualité, car ses objectifs sont toujours pertinents et ne seront pas atteints en 2010. De plus, la Stratégie de Lisbonne a fini par susciter une certaine appropriation de la part des gouvernements, des partenaires sociaux et de la société civile et par engendrer des effets positifs. **Mais il faut clairement passer à la vitesse supérieure et adopter une perspective globale, faute de quoi l'Union européenne ne sera plus dans la course d'ici à 2020.**

Même si elle avait mieux réussi, la Stratégie de Lisbonne ne saurait en effet constituer à elle seule « la réponse de l'Europe à la mondialisation ». Elle n'en est que l'une des deux composantes, naturellement essentielle : celle qui doit amener, par un ensemble bien ciblé de réformes structurelles internes, les économies et les sociétés de l'Union européenne, selon leurs spécificités propres, à **s'adapter à la mondialisation** pour en tirer le meilleur parti. Mais cette adaptation interne, qui est loin d'être réalisée, laisse entière la nécessité d'une **stratégie économique et politique extérieure de l'Europe**, du même type que celles mises en œuvre par toutes les grandes puissances, visant à contribuer à **façonner la mondialisation**. Cette démarche ne se confond ni dans l'esprit, ni surtout dans la méthode avec la Stratégie de Lisbonne ; elle doit nécessairement reposer sur des instruments communs puisque aucun pays de l'Union ne peut à lui seul peser efficacement dans la mondialisation.

3 - Nous proposons de désigner le **volet interne** de cette nouvelle vision stratégique sous l'appellation « **Lisbonne Plus** », pour marquer à la fois la continuité par rapport à l'agenda de la décennie 2000 et la nécessité d'un **recentrage assorti d'un changement de rythme et d'intensité**. Lisbonne Plus sera ainsi centré sur **la compétitivité et l'innovation**, dont l'Europe doit faire l'axe central de sa stratégie économique et sociale dans une compétition internationale de plus en plus vive et globale.

Ce choix du recentrage, face à la tendance croissante et contre-productive à vouloir englober l'ensemble des politiques européennes sous le label « Lisbonne », est nécessaire pour des raisons de lisibilité, d'efficacité et de sens : la Stratégie de Lisbonne n'a pas vocation à absorber toutes les politiques européennes, et n'est certainement pas le bon véhicule pour ce faire. Fidèle à l'esprit d'origine des années 2000, **Lisbonne Plus articulera les dimensions économique, sociale et environnementale d'une économie et d'une société fondée sur le**

savoir et l'innovation, sans pour autant accaparer l'ensemble des problématiques économiques, sociales et environnementales nationales et européennes, qui doivent conserver leur autonomie.

Lisbonne Plus doit par ailleurs être mis en œuvre sur la base d'une **gouvernance renforcée**, fondée sur des objectifs différenciés selon les Etats membres, mieux ciblés et mieux évalués, d'un calendrier synchronisé avec celui de la prochaine législature européenne (2009-2014), d'une mobilisation plus claire des instruments communautaires, des incitations à agir plus vigoureuses pour les Etats membres, ainsi qu'une plus forte implication des responsables politiques nationaux.

4 - Le **volet externe** de la stratégie européenne de l'après-2010 doit être distingué de Lisbonne Plus en ce qu'il ne relève pas de la méthode ouverte de coordination (fût-elle « renforcée ») et de compétences principalement nationales, qui sont la marque et les limites de la Stratégie de Lisbonne. **Ce volet externe doit reposer sur des politiques communes, correspondant à des compétences communautaires ou à tout le moins largement partagées avec les Etats membres.**

La conviction selon laquelle, à la différence de la Stratégie de Lisbonne, la stratégie économique extérieure de l'Union européenne ne saurait relever de la méthode ouverte de coordination ou autre processus intergouvernemental, mais bien de politiques communes intégrées, ne résulte d'aucun parti pris idéologique, mais d'un constat de fait : l'Europe ne compte véritablement dans l'économie globalisée que dans les quelques domaines où elle s'est dotée de telles compétences et de telles politiques : politique commerciale commune, politique agricole, dimension internationale du Marché intérieur et de l'Union économique et monétaire, politique de coopération. A cet arsenal déjà ancien et partiellement en mutation doivent être adjointes **de nouvelles politiques extérieures communes « particulièrement nécessaires à notre temps » : diplomatie énergétique et environnementale, politique d'immigration et de co-développement, stratégie normative internationale, surveillance communautaire des prises de contrôle extra-européennes dans les secteurs sensibles.**

L'importance accordée aux politiques externes a par ailleurs vocation à marquer l'entrée de la construction européenne dans une phase nouvelle de son histoire, centrée non plus sur elle-même, mais sur sa relation au reste du monde.

Cette nouvelle phase représente un véritable **changement de paradigme** dont le Rapport s'efforce de décliner les implications, non seulement en évoquant le contenu des politiques à conduire, mais aussi en évoquant l'ensemble des conditions à réunir pour garantir le succès d'une stratégie européenne pour la mondialisation : un nouveau consensus politique européen pour permettre à l'Union d'exercer un leadership au niveau international ; un aggiornamento doctrinal conduisant à adjoindre à la logique d'exemplarité prévalant jusqu'ici une logique d'intérêts, et à avancer sur des projets concrets réunissant le cas échéant un nombre limité d'Etats membres ; la mise en place d'institutions plus cohérentes et plus efficaces sur la base des avancées du traité de Lisbonne ; enfin la mobilisation adaptée des budgets nationaux et communautaires à la faveur de la révision du cadre financier de l'Union.

5 - **La réunion de ces deux volets, interne et externe, et leur articulation ont vocation à donner naissance à une stratégie plus globale que la Stratégie de Lisbonne, que nous baptiserons « EuroMonde 2015 »,** appellation qui a le mérite de se décliner facilement dans les différentes langues de l'Union (EuroWorld, EuroWelt, EuroMundo...). La

« marque Lisbonne », désormais fortement concurrencée dans l'esprit du public par le traité du même nom, ne subsisterait que pour le seul volet interne (« Lisbonne Plus »).

Pour refléter l'accélération du changement du monde qui nous entoure, il est proposé de fixer à la mise en œuvre de cette nouvelle vision stratégique un horizon de cinq ans, correspondant à la mandature de la Commission qui sera issue des élections européennes de juin 2009. **La Stratégie EuroMonde 2015 pourrait donc constituer la feuille de route principale de l'Union européenne dans le domaine économique et social, sur le double plan interne et externe, pour la première moitié de la décennie 2010.**

Il revient à la présidence française de l'Union européenne de commencer à porter cette nouvelle vision stratégique, en liaison avec la Commission et les présidences tchèque et suédoise qui suivront, conformément à l'invitation du Conseil européen des 13 et 14 mars 2008.